



**BORDEAUX  
MÉTROPOLE**

**DOSSIER DE PRESSE**

# **LA MÉTROPOLE AVEC VOUS**

**Vœux à la presse**  
de Christine Bost, présidente  
de Bordeaux Métropole  
Mardi 14 janvier 2025

**BORDEAUX-METROPOLE.FR**



Bordeaux Métropole connaît depuis quelques années des dynamiques démographiques, économiques et urbaines sans précédent qui l'ont rapidement et profondément transformée.

La Métropole a su piloter ses actions avec un budget maîtrisé, conciliant ambition et rigueur. Ce souci de bonne gestion a permis d'investir massivement dans des projets structurants.

Cependant, cette gestion exemplaire est aujourd'hui mise à rude épreuve par les coupes budgétaires imposées par l'Etat limitant la capacité d'agir, au moment même où les besoins des habitants et les enjeux de transition s'intensifient.

Lors de ses vœux à la presse et aux forces vives, le 14 janvier 2025, Christine Bost a souligné l'incertitude du contexte politique actuel. À l'aune de cette situation inédite, la présidente de Bordeaux Métropole souhaite inscrire les dépenses dans une logique d'impact à long terme sans abandonner les projets majeurs. 800 M€ d'investissements sont envisagés en 2025 avec comme priorités, les transports, les communes, le logement et l'aménagement.

Pour cette nouvelle année 2025, Christine Bost formule le vœu que nous unissions nos forces pour une métropole stimulante, sereine, sobre et solidaire.

UNE MÉTROPOLE

EMILIA





## Aux côtés des entreprises

- **Le développement du Marché d'Intérêt National (MIN)**, véritable cœur économique de l'alimentation en circuit court soit 18% des achats alimentaires du territoire. Il renforce l'engagement de Bordeaux Métropole pour une agriculture locale, de qualité, et respectueuse de l'environnement. Une analyse stratégique est en cours afin de positionner les services de ce pôle d'excellence alimentaire ainsi que ventiler les 40 000 m<sup>2</sup> de bâti supplémentaire qui seront réalisés. MERIDIAM a été retenu comme tiers investisseur. Plusieurs études (budget de 1M€) jalonnent l'année 2025 pour définir le projet.
- **Le lancement du projet du nouveau Parc des expositions de Bordeaux**, un outil stratégique de rayonnement pour la Métropole. Ce Parc des expositions sera à la fois un espace adapté pour accueillir le public lors de manifestations culturelles ou événementielles, et un lieu d'excellence pour les professionnels, propice au développement de leurs activités. Le tourisme d'affaire demeure l'activité dominante de ce site. Une consultation sera prochainement lancée pour identifier le partenaire financier chargé de participer à la finalisation des études, de structurer le financement, et de s'engager dans la gouvernance de la SEMOP (Société d'Economie Mixte à Opération Mixte). En générant 300 M€ par an et 4000 emplois, le parc des expositions est une figure de proue de notre territoire pour le tourisme d'affaire. Il faut aujourd'hui créer un objet moderne, adapté aux besoins des organisateurs, modulable et performant sur le plan environnemental.
- **Le projet WoodRise Vallée** s'inscrit dans une dynamique soutenue par Bordeaux Métropole et Euratlantique, visant à promouvoir la décarbonation du secteur du BTP et à encourager la construction bois. Le site de WoodRise Vallée est implanté sur un terrain de 6 hectares à Artigues et dispose de 4500 m<sup>2</sup> de bâtiments. Le projet a pour ambition de servir de démonstrateur d'innovation, tant au niveau de la construction bas carbone que des innovations dans la filière bois. Suite à la création de l'association Woodrise Vallée fin 2024, un premier appel à candidatures pour la location des 1 500 m<sup>2</sup> d'espaces tertiaires existants du site de l'APAVE sera prochainement lancé (Cité de la construction durable).
- **L'OIM Arc rive droite poursuit le déploiement d'Innogaronne** autour de l'intégration officielle de Bordeaux Technowest et de nouvelles start-ups au sein du site.

## Engagée pour l'innovation

- **Bordeaux Métropole soutient la filière santé biotech et medtech, deux secteurs en plein développement.** Cette stratégie initiée doit permettre de structurer une nouvelle offre immobilière en lien avec les développements du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Bordeaux, mais aussi du développement du site de Robert Picqué. Elle se traduit également par un accompagnement fort des entreprises pépites de la filière (Dedalus, Treefrog...), l'accueil de nouvelles sociétés prometteuses sur le territoire et l'animation de l'écosystème local, à l'image de l'opération collective du CHU HealTech Connexion Day qui s'est tenue le 2 décembre dernier à Lille, permettant à 12 entreprises sélectionnées de bénéficier d'un espace d'exposition pour présenter leurs solutions et avancées en biotechnologie ou encore leurs dispositifs médicaux innovants.

> **Des projets autour des mobilités de demain.** Ainsi, le transport par câble, véritable bénéfice pour relier rive droite et rive gauche, fera l'objet d'études complémentaires demandées suite à l'avis de l'UNESCO au cours du premier trimestre 2025. De même, les études pour le métro se poursuivent. L'hypothèse du tramway sur le pont Chaban est également à l'étude. Les décisions sur les déplacements de demain s'inscrivent dans le temps long et nécessitent du dialogue et de l'expertise.

## GEMAPI, un travail de surveillance et de sécurisation permanent

> **La GEMAPI, la gestion des milieux aquatiques et la lutte contre les inondations** est une politique essentielle en partie financée via une taxe affectée. La feuille de route GEMAPI a été votée en novembre 2022.

> **Bordeaux Métropole effectue une surveillance permanente des digues** sur 17 communes ce qui correspond à une surface de 100km<sup>2</sup>. En cas d'évènement météorologique ou de coefficient de marée supérieur à 100, des contrôles sont systématiquement entrepris. En parallèle, des auscultations des ouvrages sont régulièrement effectuées.

> À côté de la surveillance pour assurer la sécurité des populations, il y a des travaux de confortement, réhabilitation ou reconstruction de digues. **Sur la presqu'île d'Ambès, une restauration de 17 kilomètres des digues est programmée en lien avec les communes d'Ambès, Saint-Louis-de-Montferand et Saint-Vincent de Paul.** Après une concertation avec la population qui s'est tenue fin 2023, Bordeaux Métropole présentera fin janvier aux riverains un point de situation sur l'avancée du projet. Coût : 35 millions d'euros avec le début des travaux, sur le secteur Ambès Garonne en 2026.

> **Des travaux vont aussi être engagés à compter de mars 2025 sur une portion de la digue protégeant la rive droite sud de la Garonne, à Floirac, sur un tronçon de 200 mètres.** L'achèvement des travaux immédiats est prévu pour la fin de l'été pour un coût de 2,5 millions d'euros. Ces travaux font suite au constat d'une faiblesse de cette digue repérée après la dernière tempête hivernale de février 2024. L'évolution est lente. L'objectif est donc d'assurer le bon fonctionnement de l'ouvrage et de maintenir un niveau de protection suffisant.

> **Des études complètes sur l'état de la digue rive droite sud** sont actuellement en cours et s'achèveront à la fin du printemps 2025.

> **À Bègles, après une première phase de travaux réalisés de mars à novembre 2024 pour un montant de 2 millions d'euros, la deuxième phase démarrera en mai jusqu'en juillet.** Le montant total de l'opération est de 3,6 M€. Cette digue protège Bègles et Bordeaux.

> Enfin à Villenave d'Ornon, **une rupture de la digue en mars 2024, a conduit à effectuer des réparations en novembre et réaliser une digue en terre temporaire.** Une concertation avec les acteurs locaux est en cours afin de déterminer la meilleure solution technique pour le futur ouvrage, pour une consolidation définitive en 2026. Cette digue protège à la fois le territoire de Bordeaux Métropole mais également le territoire voisin de la Communauté des Communes de Montesquieu d'où un travail partenarial engagé avec elle.



© JB Menges, Bordeaux Métropole



© Bordeaux Métropole





## Des travaux pour préserver le pont de pierre

Le Pont de Pierre de Bordeaux fera l'objet d'importants travaux de rénovation pour une durée de 50 mois. Ce chantier vise à consolider ses fondations, fragilisées par le temps et les courants de la Garonne, tout en préservant cet ouvrage historique construit au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les interventions incluront la réparation des piles, l'étanchéité et la sécurisation globale du pont, essentiel pour garantir sa pérennité et sa sécurité pour les mobilités douces qui l'empruntent aujourd'hui. Démarrage des travaux au mois de mai 2025.

Afin de limiter le plus possible les impacts des travaux, les interruptions de la circulation de la ligne A entre Sainte-Catherine et Stalingrad seront concentrées sur les périodes estivales pendant 2 mois en 2025, 2026 et 2027.

Le pont restera accessible aux piétons et aux vélos.



© C. Barbier, Bordeaux Métropole

## Qui agit pour la multimodalité

➤ Le dernier baromètre métropolitain indique que le trafic routier a baissé de 2% hors rocade et dans le centre de l'agglomération. La fréquentation des transports en commun a augmenté de 8%. Les Métropolitains ont intégré la combinaison des différents modes de déplacement. **L'utilisation de l'application MaaS TBM le confirme avec 4,5 millions de connexions par mois.** Cette application regroupe tous les modes de déplacement existant dans l'agglomération de Bordeaux sur un seul et même espace. De plus, elle intègre un service de guidage pour tous les types de déplacements ainsi que la validation des abonnements directement depuis le téléphone.

➤ **La mise en service de la ligne G de Bus Express reliant Bordeaux à Saint-Aubin de Médoc est un succès avec 29 000 voyageurs par jour.** Sa fréquence de passage a été revue à 5 minutes en heure de pointe depuis novembre pour mieux adapter l'offre à la charge. Les premiers bus électriques VDL seront livrés au cours du premier semestre 2025. En décembre 2025, la ligne H (circulaire des boulevards) sera mise en service.

➤ **Robustifier le réseau.** En 2025, les travaux de pose des nouveaux aiguillages seront réalisés. Ils permettront la création de deux nouvelles liaisons tramway au niveau de la porte de Bourgogne. C'est ici la robustesse du réseau qui est recherchée afin d'éviter des perturbations de trafic consécutives à l'obsolescence de l'entrecroisement existant. En cas de problème, les rames pourront faire les mouvements nécessaires pour rejoindre les dépôts d'Achard ou de la Jallère, ne bloquant pas l'intégralité du réseau. Cela permettra également de créer deux nouvelles liaisons E (entre Floirac Dravemont et la Gare de Blanquefort) et F (entre la gare Saint-Jean et l'Aéroport de Mérignac) qui permettront de gagner en nouvelle offre avec 6 lignes clairement identifiées, d'améliorer la fréquence entre la gare de Cenon et Pellegrin sur la ligne A, aujourd'hui la plus utilisée et éviter des correspondances pour près de 10% des passagers. Une batterie de mesures complèteront cet objectif de robustification du réseau.



© C. Barbier, Bordeaux Métropole

## La ZFE est effective

**La Zone à Faibles Émissions de Bordeaux Métropole (ZFE) est entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 sur le territoire intra-rocade (rocade exclue).**

La circulation des véhicules non classés est interdite. Cette restriction concerne 2,1 % du parc automobile de la métropole bordelaise, soit 11 000 véhicules. Bordeaux Métropole accompagne ce changement en mettant en œuvre des dérogations, en facilitant l'accès aux parcs relais ou en proposant des aides financières.

### ➤ **Accompagner le développement de la pratique du vélo.**

Les extensions du ReVE 3 jusqu'à Blanquefort et Parempuyre démarrent. En 2025, une portion du ReVE 4 (Quai de la Souys, Quai Deschamps rive droite) sera inaugurée et permettra de faire la jonction des deux ponts Simone Veil et Pont de Pierre sur la rive droite. En fin d'année 2025, il est prévu que 32 km supplémentaires du réseau ReVE soient opérationnels.

### ➤ **Printemps 2025 : début des travaux de la passerelle pour les piétons et cyclistes sur le pont F. Mitterrand.**

L'État et Bordeaux Métropole ont acté la construction d'une passerelle, fixée au tablier du pont, face à l'île d'Arcins. Située sur les communes de Bègles et Bouliac, cette nouvelle passerelle sera le sixième franchissement métropolitain de la Garonne pour les modes actifs, pour une meilleure connexion des deux rives.

➤ **Le RER Métropolitain poursuit son déploiement.** L'année 2024 a enregistré une augmentation de 171 trains supplémentaires par semaine et 45 le weekend. Le RER métropolitain continue de renforcer son réseau avec un nouveau renfort d'offre pour 2025 et la mise en service, de 50 trains supplémentaires par semaine (+10 trains par jour) répartis ainsi :

- + 8 trains par jour sur la ligne du Médoc, passant de 44 trains par jour à 52 trains par jour sur la section Bordeaux/Pessac – Macau ;
- + 2 trains par jour sur l'axe St-Mariens – Bordeaux, passant de 28 trains par jour à 30 trains par jour du lundi au vendredi et un renfort le weekend avec 4 trains supplémentaires, passant de 13 à 17 trains par week-end.

➤ **Après la fin d'aménagement du PEM d'Ambarès, l'année 2025 marquera l'ouverture de deux pôles d'échanges multimodaux (PEM) : Caudéran (mars 2025) et la Médoquine (septembre 2025).**

➤ **La Grande Gare de Bordeaux (28 millions d'usagers) sera un atout majeur pour la Métropole.** Cette nouvelle gare ne sera pas seulement un lieu de passage : elle sera facilitante, intégrant tous les modes de transport : train, tram, bus, vélo et modes doux. Elle deviendra un véritable hub multimodal, conçu pour offrir accueil et services à tout type de voyageurs et habitants. Une concertation publique préalable s'est tenue du 2 septembre au 11 octobre 2024, les études d'avant-projet seront menées en 2025.





© C. Barbier, Bordeaux Métropole

## Qui renature son territoire,

➤ **Les espaces naturels et agricoles représentent 51 % du territoire métropolitain.** L'opération « un million d'arbres » affiche des résultats sans précédents avec 504 702 arbres plantés depuis 2020. Pour cette nouvelle saison de plantations, Bordeaux Métropole lance l'opération « Passeurs d'arbres ». Ce réseau de référents de quartier aura pour missions de : répondre aux questions des habitants concernant les arbres, informer sur les bonnes pratiques et la réglementation, prodiguer des conseils en matière de plantation et de soins, sensibiliser la population aux bénéfices des arbres urbains. Candidatures jusqu'au 7 février 2025.

## Agit en faveur d'une alimentation durable

➤ **Chaque jour, plus de 65 000 repas sont produits pour les écoles et administrations communales et métropolitaines.** Bordeaux Métropole alloue 12 millions d'euros pour développer une alimentation durable et accessible à tous. L'un des objectifs est d'approvisionner **70% de la restauration collective en produits régionaux, dont 50% bio en 2030.** Cet engagement fort a pour but de transformer le système alimentaire du territoire. La coopération entre les acteurs locaux, les agriculteurs, les collectivités et les citoyens est au cœur de cette démarche collective. **C'est l'objectif du Recol'Terra France 2030, convention signée en octobre 2024 aux côtés de la Banque des Territoires.**

## S'implique dans la réduction des déchets

➤ **Avec un investissement de 2,3 millions d'euros pour l'achat et l'installation des bornes de déchets alimentaires,** et un coût annuel estimé à 3 millions d'euros pour la collecte et le traitement des biodéchets, la Métropole affiche clairement son ambition. À ce jour, 410 bornes ont déjà été installées avec un objectif de 1 600 fin 2026. 250 tonnes ont déjà été collectées cela représente la production de 10 000 foyers pendant un mois. Les déchets organiques sont traités par une entreprise locale, Moulinot et envoyés vers des centres de méthanisation à Saint Laurent du Médoc où ils sont décomposés pour produire du biogaz qui peut être ensuite utilisé comme source d'énergie renouvelable.

➤ De plus, afin d'optimiser la gestion des déchets à grande échelle, d'harmoniser les tarifs d'incinération entre Bordeaux Métropole, les EPCI et syndicats girondins, Bordeaux Métropole a pris **l'engagement d'un prix unique de la tonne incinérée appliqué à toutes les collectivités publiques de Gironde.**



© C. Barbier, Bordeaux Métropole

UNE MÉTROPOLE

SOBRIE



© Bordeaux Métropole

## Qui œuvre pour la préservation d'un bien commun, l'eau

> **Bordeaux Métropole a fait le choix d'un mode de gestion public pour le service de l'eau potable en 2020 afin de maîtriser et qualifier l'offre pour tous les métropolitains.** La Régie de l'Eau Bordeaux Métropole va également prendre en charge les services de l'assainissement à l'issue du contrat de délégation avec la SABOM qui se termine le 31 décembre 2025. Ce choix de gestion publique est basé sur plusieurs constats. La régie est une garantie de transparence et de maîtrise du prix du service public de l'eau et de l'assainissement. C'est également une meilleure réponse aux enjeux stratégiques du territoire, notamment pour faire face au changement climatique et à la perte de biodiversité.

## Favorise la transition énergétique

> **Le Fonds Air Bois permet aux particuliers de remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois par un nouvel appareil moins polluant.** Le plan d'action est ambitieux avec le renouvellement de 4000 installations pour un budget de 10 millions sur 4 ans.

> **Les réseaux de chaleur s'étendent.** Entièrement rénové ces 3 dernières années, le réseau historique des Hauts de Garonne offre un excellent niveau de service en se développant vers les bâtiments neufs qui n'étaient pas encore raccordés. Le développement des grands réseaux se poursuit dans toutes les zones d'aménagement foncier. Deux gros projets (Métropole Sud et Aéroport) sont en cours d'étude et se concrétiseront à l'automne 2025.

> **Deux grands projets solaires ont été mis en service en 2024 : la halle d'Artigues qui a été inaugurée le 14 septembre et le dépôt de tramway Bastide Niel.** Dans ces deux cas, Bordeaux Métropole a assuré la maîtrise d'ouvrage pour permettre la réalisation de ces projets atypiques. Bordeaux Métropole a lancé des études pour systématiser la solarisation de son foncier, et notamment de ses parkings lorsque cela est possible et pertinent.

## Rationalise et préserve ses fonciers

➤ **Le zéro artificialisation net (ZAN) quel que soit son avenir réglementaire marque la fin d'un cycle.** Celui des grandes opérations d'aménagement et d'urbanisme élaborées dans les années 2000 et 2010. **Bordeaux Métropole engage un nouveau projet urbain métropolitain.** Il sera sobre, pragmatique et respectueux des métropolitains et du territoire.

En 2024, un incubateur a été mis en place pour identifier les secteurs qui accueilleront demain de nouveaux quartiers, d'habitat comme d'emploi. A partir de cette première base, Bordeaux Métropole va engager dès 2025 la préparation d'un plan d'action autour de **6 programmes** : Portes métropolitaines, Quartiers de gare, Corridors Tram et Bex, centres villes et centres bourgs, Métropole amplifiée (Surélévation et nouvelles formes urbaines et d'habitat) et Territoires de nature.

➤ Afin d'engager le débat autour de ce nouveau projet urbain, Bordeaux Métropole souhaite créer la **Nouvelle Coopérative métropolitaine**, lieu de travail pour les acteurs de la fabrique de la ville (aménageurs, architectes, bailleurs, promoteurs...), un lieu de vie, d'exposition, de débats et permette également l'indispensable rencontre avec les citoyens.

➤ **Lancement de la démarche « espaces publics à vivre »** afin de les adapter aux usages, favoriser le lien social, inclure tous les publics sans discrimination et de rendre les espaces publics compatibles aux changements climatiques.



UNE MÉTROPOLE

SOLIDAIRES





© JB Merges, Bordeaux Métropole

## Aux côtés des habitants

➤ Sur le volet de la rénovation énergétique, Bordeaux Métropole a objectif **de rénover 11 500 logements par an** dont 2000 en logements locatifs sociaux avec une aide socle qui a été revalorisée en Conseil de métropole le 6 décembre dernier, de 3 000 à 4 000 euros.

➤ **18% des métropolitains estiment que le numérique complique leurs activités au quotidien.** Bordeaux Métropole s'empare de ce sujet en créant les conditions d'une dynamique d'apprentissage, d'appropriation des outils et d'acculturation numérique pour construire un territoire de solidarité numérique. En 2024, 1038 personnes auront été formées soit 23 286 heures de formations délivrées.

➤ **Bordeaux Métropole a mis en œuvre** deux fonds d'un montant total de 150 000€ pour soutenir les projets visant à **lutter contre la précarité alimentaire des étudiants.**

## Et des territoires voisins

➤ **La dynamique de coopération territoriale s'accélère depuis 2020 entre Bordeaux Métropole et ses voisins.** L'objectif est de créer un dialogue et des liens avec les acteurs de ces territoires : collectivités, communes, syndicats, entreprises, associations, acteurs de l'économie, de la mobilité. Huit contrats de coopération territoriale ont déjà été signés. A venir, un contrat bilatéral avec la Communauté de Communes du Val de l'Eyre.



© C. Barbier, Bordeaux Métropole

## La santé mentale, un enjeu de société majeur

L'isolement, le stress, les incertitudes liées à l'avenir : tous ces défis fragilisent les plus vulnérables. C'est pourquoi, en 2025, Bordeaux Métropole initiera une grande concertation sur la santé mentale, réunissant experts, associations et collectivités pour élaborer des réponses concrètes. Trop longtemps reléguée au second plan, elle s'impose aujourd'hui comme un enjeu prioritaire pour notre société, et particulièrement pour les jeunes.



## Endiguer la crise du logement

### > **Le logement est le premier poste de dépense des Métropolitains.**

Avec comme objectif d'endiguer la crise du logement, Bordeaux Métropole a consacré un budget au logement de 106 millions d'euros en 2024, le second après la mobilité.

> **Un plan volontariste unique en France.** En juin 2024, Christine Bost a lancé un nouveau plan de soutien à hauteur de 35 millions d'euros. Ce dispositif s'adresse principalement aux communes et aux bailleurs sociaux avec un objectif commun : proposer des logements adaptés et de qualité aux habitants. Le plan d'actions logement de Bordeaux Métropole est aujourd'hui le plus ambitieux de France.

> **Des résultats concrets.** Grâce à un premier coup de pouce financier de 20 millions d'euros en 2023, l'objectif des 3000 logements sociaux avait été atteint. Ce chiffre n'avait pas été obtenu depuis 2018. Cette même année, ce dispositif d'aide a par ailleurs permis de débloquer 1 500 logements privés. Pour 2024, les premières estimations indiquent que l'objectif des 3500 logements sociaux devrait être atteint.

> **Bordeaux Métropole est ainsi devenue le premier financeur du logement social du territoire** en termes de subventions (58%), devant l'Etat (17%), le département (13%), les communes (4%) et la région (2%).

> En décembre 2024, cette ambition s'est également matérialisée avec **la signature de conventions logement avec l'ensemble des acteurs** dont Action logement, la Conférence Départementale HLM et l'Etat.

> **Les projets de renouvellement urbain (PRU) sont des projets de rénovation complète des quartiers. Bordeaux Métropole pilote 11 PRU dans 8 communes.** A l'échelle du territoire métropolitain, 80 000 habitants sont concernés par ces opérations de grande ampleur. Cinq objectifs guident ces projets qui souvent, s'étalent sur une dizaine d'années : améliorer et diversifier l'offre de logements, développer les activités économiques, valoriser le quartier par des équipements publics de qualité, favoriser les mobilités au sein du quartier, rénover ou créer des espaces publics. Les travaux liés à la création d'une voie verte le long de l'Estacade à Cenon dans le cadre du PRU Joliot Curie s'achèveront à la fin du premier trimestre 2025. Du côté du PRU de Bassens, cette année marquera une avancée significative avec la livraison de près de la moitié des espaces publics dans le quartier de l'avenir. Concernant le PRU Dravemont, les travaux aux abords du centre commercial débiteront à partir de mars 2025.



© JB Menges, Bordeaux Métropole

# QUELQUES DATES À NOTER

## DU 21 AU 30 JANVIER

Diffusion du nouveau journal de Bordeaux Métropole

## LE 23 JANVIER 2025

**Métrodata, 48h pour transformer les données en indicateurs clés des transitions économiques.**

Un événement collaboratif autour de la data illustrant les transitions de l'économie (transitions sociales, écologiques du monde économique et transitions de l'emploi). 80 étudiants de formations complémentaires présenteront les indicateurs de demain en présence notamment de partenaires économiques et acteurs du territoire.

## DU 10 FÉVRIER AU 15 MARS 2025

**Budget participatif métropolitain, vote des habitants**

Dans le cadre de « Métropole rafraichissante » les habitants pourront voter pour sélectionner les projets lauréats parmi les 40 projets déposés par les associations.

## DU 4 AU 6 MARS 2025

**Cartoon Movie**

9<sup>e</sup> édition de Cartoon Movie, forum européen de coproduction destiné aux longs métrages d'animation, permettant chaque année à 850 professionnels de découvrir en exclusivité les nouveaux projets présentés par les studios européens.

## DU 14 AU 18 MAI 2025

**Traverse l'événement fleuves**

Un évènement pédagogique afin que toutes et tous s'approprient la Garonne.

## LE 8 JUILLET 2025

**Les Assises de la Biodiversité**

Un événement national majeur dédié à la préservation et à la valorisation des écosystèmes. Cette rencontre réunira élus, experts, associations et citoyens autour des enjeux environnementaux, avec pour objectif de promouvoir des solutions innovantes et des actions concrètes pour protéger la biodiversité.

## DU 1<sup>er</sup> AU 3 AOÛT 2025

**Championnat de France d'athlétisme**

Stade Pierre Paul Bernard à Talence.

## DU 29 AU 31 OCTOBRE 2025

**L'accueil du GSEF (Global Social Economy Forum)**

Le territoire se prépare à accueillir la 7<sup>e</sup> édition du Forum Mondial de l'Economie Sociale et Solidaire - Bordeaux GSEF 2025 - qui se déroulera du 29 au 31 octobre 2025, au Palais 2 l'Atlantique à Bordeaux Lac. Ce rendez-vous biennal incontournable réunira plus de 3 000 personnes en lien avec les parties prenantes de l'économie sociale et solidaire venues du monde entier.

## CONTACTS PRESSE

Virginie Bougant  
06 27 52 48 69  
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles  
06 61 80 61 23  
m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr

[bordeaux-metropole.fr](https://bordeaux-metropole.fr)